

MAIRIE DE MALICORNE-sur-SARTHE - 72270

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

Date de convocation : 16 Novembre 2020

Date d'affichage : 16 Novembre 2020

Nombre de conseillers, En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 16

L'an **deux mille vingt**, le **vingt-trois novembre** à **vingt heures quinze**, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, (lieu modifié en raison de la crise sanitaire), sous la présidence de Madame Carole ROGER.

Etaient présents : Carole ROGER, ~~Xavier MAZERAT~~, Nathalie LEMARCHAND, Cédric SAINT-JOURS, Véronique FERRAND, Philippe CHOQUET, Charles-André BOYER, Daniel GUÉRIN, Patrick MAUBOUSSIN, Annie-Claude DUPUY, Fabienne BUCHOUD, Rémy COUSIN, Caroline LOURDELLE, Virginie MEUNIER, Jean-Michel RUELLE, Clélia CHOTARD, ~~Maïlys TAUGOURDEAU~~, ~~Franck LE NOË~~, ~~Ségolène BÉLANGER~~.

Etaient excusés : Xavier MAZERAT pouvoir à Nathalie LEMARCHAND, Franck LE NOË.

Etaient absentes non excusées : Maïlys TAUGOURDEAU, Ségolène BÉLANGER.

Elue secrétaire en application du Code Général des Collectivités Territoriales : Caroline LOURDELLE.

4°) OBJET : DENOMINATION RUE DES LOGEMENTS LOCATIFS

Madame le Maire présente ce dossier.

Elle rappelle que ce point a déjà été évoqué lors de la séance du 15 septembre 2020.

Dans le cadre de la construction des 12 logements adaptés du site de l'ancienne gare, une nouvelle rue en sens unique y sera créée, il convient de la dénommer.

Madame le Maire remercie ses collègues pour toutes les propositions qui ont été émises mais précise qu'il serait judicieux de perpétuer l'histoire de la commune en nommant les nouvelles rues par un nom de personne qui a œuvré dans l'histoire de la faïence.

Madame le Maire propose le nom de Paul CHARDON, qui est né le 20 octobre 1852 et décédé le 12 août 1938, il était le gérant de la fabrique locale de poteries et de grès, manufacture locale rachetée le 31 décembre 1883 et qui est devenue à partir du 1^{er} janvier 1884 manufacture CHARDON jusqu'en 1969.

Le conseil municipal discute de ce projet.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide de nommer cette rue Paul CHARDON, sous réserve de l'acceptation de la famille,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201797-20201123-04-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2020

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE, Carole ROGER

